

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

**Commune
de
BLAIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 OCTOBRE 2016**

L'an deux mille seize, le vingt Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 13 Octobre 2016.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. RICARD Jean-François, CODET Stéphane et BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. FLIPPOT Jacky (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), Mme AUBRY Sylvie (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*) et Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à M. COLIN Arnaud*).

SECRETAIRES DE SEANCE : M. Jean-Luc POINTEAU et Mme Marie-Hélène GUILLAUME.

OBJET : *Médiathèque - Adoption des tarifs 2017.*

N° 2016 / 10 / 16

Vu l'avis favorable de la Commission Culture – Tourisme – Patrimoine du 6 Octobre 2016,

Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de fixer les tarifs suivants, et ce à compter du 1^{er} Janvier 2017 :

NOM DU TARIF	Tarifs 2017
Médiathèque	
Mineur	GRATUIT
Demandeurs d'emploi, RSA, MDPH...	
Blinois enseignants et assistantes maternelles	
Blinois majeur - abonnement livres et revues	
Blinois majeur - abonnement tous supports	10,00 €
Non-Blinois majeur - abonnement livres et revues	10,00 €
Non-Blinois majeur - abonnement tous supports	20,00 €
Frais de perte de carte	2,00 €
Frais de gestion pour retard de restitution (article 9)*	15,00 €

**selon conditions de l'article 9 du règlement intérieur*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 24 Octobre 2016,

Le Maire.



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20161020-CM-2016-10-16-
DE
Date de télétransmission : 24/10/2016
Date de réception préfecture : 24/10/2016